COMMUNE DE SAINT PARDON DE CONQUES
Département de la GIRONDE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 MARS 2016

L'an deux mille seize, le vendredi vingt-cinq mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Saint Pardon de Conques, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Gilbert BLANGERO, Maire.
Date de la convocation : 17 MARS 2016

Membres en exercice : 13
Membres présents : 11

Présents : Gilbert BLANGERO (Maire), Jean-Claude LABBE, Séverine DELAGE, Benoît GUERRERO, Philippe DUCASSE (Adjoints), Jean-Philippe BAGUR, Jérôme DESCHAMPS, Pascal MARTIN, Jean-Baptiste PAING, Fabrice REVUELTA, Julia LENEVEU (Conseillers Municipaux).
Absents excusés : François LENEVEU, Pascal RUEL.
Secrétaire de séance : Séverine DELAGE

ORDRE DU JOUR

- Vote du taux des 3 taxes
- Délibération FDAEC
- Travaux voirie
- Travaux cimetière
- Participation des communes SIRP
- Budget : affectation des résultats
- Vote du budget 2016
- Délibération SDEEG
- Convention avec le Département (travaux route départementale)
- Aide parlementaire
- Travaux d'accessibilité
- Avis sur l'étude irrigation
- Demandes de subventions (associations)
- Travaux SDEEG (sécurisation poste de transformation de Muraille)
- Assainissement collectif
- Questions diverses

DEBUT DE REUNION : 20H35

1. Vote du taux des 3 taxes

Doit-on augmenter les taux d'imposition ?
L'an dernier, ils nous ont rapportés un produit de 127139.00€. En conservant le même taux cette année, nous serions à 13881.00€ avec l'augmentation des bases (nouvelles constructions)

En 2015 : Taxe d'habitation : 12,94 Taxe foncière : 14,19 Taxe foncière sur le non bâti : 55,66
Proposition est faite d'augmenter de 0,01, soit respectivement 12,95 - 14,20 et 55,67, pour une recette de 80€ sur l'ensemble de la commune pour les 3 taxes réunies.
Débats sur l'opportunité de cette augmentation, compte-tenu de la faible rentrée d'argent qui en découle. Certains souhaitent une augmentation continue, même faible, d'autres non, quitte à payer un peu plus l'an prochain.
Vote sur l'augmentation ou non du taux des 3 taxes : pas d'augmentation – votée à l'unanimité
Vote sur le maintien des taux actuels : pour : 8 Abstention : 3 (Delage, Labbé, Deschamps)
Donc maintien des taxes au même taux que l'an dernier.

2. Délibération FDAEC

Le montant de la subvention allouée par le FDAEC au titre de l'année 2016 s'élève à 8000€ pour les travaux d'aide à l'équipement (celle-ci a augmenté suite à la décision de l'assemblée des maires pour un socle minimum de 8000 euros en faveur des communes de moins de 1000 habitants) , l'an dernier notre collectivité a perçu la somme de 6312.00 euros.
Vote pour l'acceptation de cette subvention : adoptée à l'unanimité.

3. Travaux voirie

- 3 devis ont été réalisés pour réparer les routes de Gourgasses, Pavillon, du Milieu et du Canard : Entreprises Chataigner, Malandit et AGTP (EIFFAGE démarché mais pas intéressé).

La commission voirie préconise de travailler à nouveau avec Malandit, même si le montant est un peu plus élevé que les autres, compte-tenu de la qualité de son travail.
Vote du Conseil : Devis de Malandit accepté – Le conseil confie les travaux de réparation à Malandit à l'unanimité des membres présents.
Montant des travaux : 22811,28€ TTC, qui passeront en travaux d'investissement et sur lesquels on pourra donc récupérer la FCTVA.

- 2 devis réalisés pour Le faucardage : la commission voirie considère que l'entreprise qui a effectué ces travaux l'an dernier a bien travaillé ; elle propose donc de reconduire le contrat (SARL de la Côte), même si plus cher de 2cts par mètre.

Vote du Conseil : Vote à l'unanimité pour reconduire le contrat pour un montant de 2250.00 euros

4. Travaux cimetière

Projet de création de 13 cavurnes implantées en sol en U avec plaques de marbre 50 X 50 cm pour disposer d'une accessibilité confortable aux familles avec un lieu plus adéquat au recueillement et au dépôt de fleurs et d'objets affectifs. Montant des travaux de 2000€ réalisés par la commune. Location actuelle : 360€ pour 15 ans.
Vote du Conseil : Adoption du projet à l'unanimité.

5. Participation des communes SIRP

Montant participation St Pardon de Conques pour 2016 : 94252,05€ (47 enfants) contre 107662,18€ en 2015 (54 enfants).
Pas de solution trouvée entre les communes adhérentes pour inverser la clé de répartition et fixer un cout par enfant qui nous semblent plus équitable pour calculer les participations de St Pardon et

Bieujac ; on est donc sur un montant déterminé hors clé. Si on avait respecté la clé de répartition indiquée dans les statuts du SIRP, on aurait une participation plus élevée sur l'exercice 2016.
Coût par enfant en 2016 : 2005€ pour SPC et 1446.84€ pour Bieujac.
Délibération sur le montant alloué au SIRP : Pour : 7 Abstentions : 2 (Leneveu, Martin) Contre : 2 (Guerrero, Delage)

6. Budget : affectation des résultats

On a fermé le budget lotissement : 93947,16€ de fonctionnement et 42131,66€ d'investissement, montants que l'on doit réaffecter au même endroit dans le budget principal, ce qui donne, en fonctionnement 189132,94€ et en investissement 47590,93€.
Proposition d'affection du fonctionnement en investissement de 20 000.euros, ce qui donne 169132,94€ en fonctionnement et 67590,93€ en investissement.
M. Bagur objecte que l'on peut prendre une délibération en cours d'année pour basculer une somme du fonctionnement vers l'investissement mais que le contraire n'est pas possible.

Vote pour cette réaffectation : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1 (Bagur)

7. Vote du budget 2016

Fonctionnement : dépenses : 357733,31€
Recettes : 496454,21€

Investissement : dépenses : 86244,02€
Recettes : 94961,89€

Budget total :
Dépenses : 443977,33€
Recettes : 591416,10€

Vote du budget : Adopté à l'unanimité

8. Délibération SDEEG (travaux passage sécurisé RD)

Pose candélabre avec luminaire + câblage + raccordement = 3470,20€ HT (travaux tranchées non comptés). 20% de subventions allouées par le SDEEG sur le montant HT des travaux.
Le conseil décide d'établir un dossier de demande d'aide auprès du SDEEG et de prévoir les dépenses liées à ces travaux au compte 2134.
Vote du conseil pour la réalisation des travaux : Pour : 9 Contre : 2 (Bagur, Paing)

9. Convention avec le Département (travaux route départementale)

Tout ce qui est aménagement sur la partie agglomération de la route départementale 224 nous sera désormais facturé. Nous devons donc passer une convention avec le conseil départemental qui prévoit que l'entretien de ces aménagements sont à la charge de notre collectivité (exemple : peinture des passages piétons).
Vote du Conseil : Convention approuvée à l'unanimité.

10. Aide parlementaire

Délibération à prendre pour demander l'aide parlementaire à M. Savary, député, d'un montant de 10000€ sur les travaux envisagés sur la RD 224 d'un montant de 36811,43€ HT, le Département prenant à sa charge 5049,20€ ? L'Etat 7244,30€, aide parlementaire 10 000 euros. Il resterait à la charge de la commune 13 015.93 si l'aide parlementaire nous est allouée.

Vote du Conseil : Délibération approuvée à l'unanimité.

11. Travaux d'accessibilité

La Préfecture a rejeté notre dossier sur les travaux d'accessibilité pour les personnes handicapées. Elle a estimé que les travaux, que nous avions prévus sur 6 ans, ne justifiaient pas une durée supérieure à 3 ans ; ceux-ci doivent donc être réalisés pour fin mars 2018. Le dossier complet doit donc être représenté avec un nouvel agenda.
Cette nouvelle délibération doit préciser clairement le délai pour exécuter les travaux, 3 ans maximum .
Vote du Conseil : Pour : 9 Contre : 2 (Bagur, Revuelta)

12. Avis sur l'étude irrigation

Une étude a été réalisée par le syndicat sur les incidences des prélèvements d'eau sur le milieu naturel : amélioration du matériel d'irrigation, effets sur l'environnement, modernisation des réseaux d'irrigation, mesures d'accompagnement pour les irrigants, connaissance de la ressource (état des lieux des points d'eau,…), procédures, économies pour limiter les débits, etc….
Un plan de répartition a été élaboré par la Chambre d'Agriculture et le syndicat.
Les conséquences économiques et environnementales seraient importantes si ce plan n'était pas adopté. L'Etat pourrait en plus interdire l'irrigation.
Vote du Conseil pour la validation de l'étude : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1 (Guerrero)

13. Demandes de subventions (associations)

- Association qui lutte contre la grêle : report du vote.
- Inserméca (Toulenne) : garage qui accompagne les jeunes en difficultés et/ou en réinsertion ; propose des travaux sur véhicule à moindre coût et propose des prêts de véhicules pour les personnes qui n'ont pas les moyens d'en avoir. ; + de 3600 bénéficiaires pour plus de 4000 réparations. Demande d'informations complémentaires donc report du vote.

14. Travaux SDEEG (sécurisation poste de transformation de Muraille)

Un courrier a été envoyé au SDEEG pour changer ou renforcer les câbles non adaptés.
Montant des travaux : 30 964€ dont 80% seraient pris en charge par une subvention du SDEEG, sur la base d'un devis global. Si l'on veut un devis détaillé, c'est payant, mais pas de mention du prix.
Resteraient à charge de la commune 6773€, sachant qu'aux Proms, on a 9114€ de travaux, ce qui porte à 16000€ de travaux à charge pour la commune.

15. Assainissement collectif

Un relevé topographique est prévu le 30 mars. Une DICT (déclaration d'intention de commencer les travaux) a été demandée pour la 2ème tranche (Proms, Laulan).

16. Questions diverses

✓ **Cabine téléphonique :** On veut récupérer la cabine téléphonique pour s'en servir d'affichage, Orange ayant enlevé le combiné. Cette cabine, qui est assurée, serait positionnée près de la mairie, devant le bureau du SIRP. La Conques serait déplacée ainsi que les buses.

✓ **Spectacle :** proposition de théâtre d'objet, le Théâtre du Figuier, pour venir faire un spectacle à SPC le 9 septembre : « Roland ». J.Deschamps prendra contact avec eux pour mise en place du projet.

✓ **Repas citoyen :** date du 11 juin 2016 retenue, le samedi en fin de journée. Une scène prévue, avec plusieurs intervenants : Teddy St Marc (batterie) ?, chanteuse de Bieujac, … Idée d'une barricade pour l'apéritif. On peut demander au Château St Loubert de vendre du vin au verre ?

✓ **Route Domaine d'Elie :** la commune en est désormais propriétaire par rétrocession.

✓ **CCAS :** nécessité de déclarer les charges URSSAF pour les bénévoles intervenants (entre 18€ et 73€). Réunion à prévoir pour le vote du budget.

✓ **Route du bas :** elle a été élaguée par nos soins avec l'aide de quelques habitants. La ville de Langon nous a prêté la broyeuse. Les débris de broyage ont été déposés autour des massifs et de l'aire de jeux.
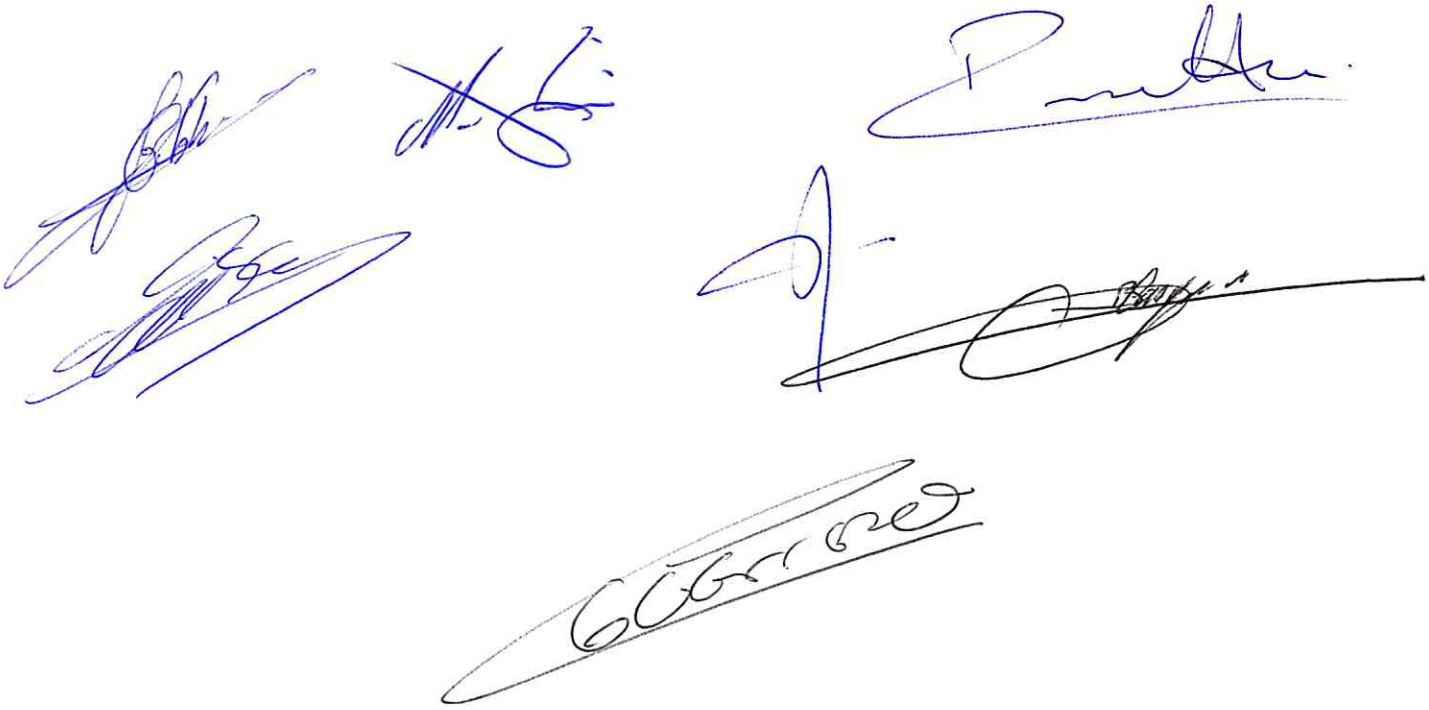
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05.